

N° 18.

ÉTAT des sommes dues au pénitencier du Manitoba au 30 juin 1884.

Par qui.	Montant.
	\$ cts.
Gouvernement du Manitoba.....	4,070 32
do du Kéwatin.....	680 38
do des Territoires du Nord-Ouest.....	491 40
	5,243 10

S. L. BEDSON,
Préfet.

A. C. CROOKSHANK,
Comptable.

N° 19.—PÉNITENCIER DU MANITOBA.

DIVISION du temps les jours de semaine, pendant l'année.

Du 1er mars au 14 octobre.	Du 15 octobre au 20 février.	Détails
a. m.	a. m.	
5.50	6.20	Coup de cloche ; les prisonniers se lèvent, s'habillent, font leurs lits, etc., la parade du personnel se fait pour le service du jour, etc.
6.00	6.30	Coup de cloche ; ouverture des cellules, les cuvettes se vident, etc.
6.45	7.15	On hisse le signal ; coup de cloche ; déjeuner prêt et placé sur des tables dans la prison ; les prisonniers sont reconduits aux cellules.
7.00	7.30	Coup de cloche ; on dit les grâces ; on relève les gardes, qui vont déjeuner, l'économiste est chargé du soin du sous-sol.
8.00	8.30	Cloche ; parade, les <i>gangs</i> qui vont travailler à l'intérieur ou à l'extérieur du pénitencier sont conduits à leurs travaux respectifs ; la porte n° 44 est verrouillée et on descend le signal.
10.00	10.00	Heures de bureau ; les détenus contre lesquels on a à faire quelque rapport ou qui désirent faire quelque plainte sont conduits devant le préfet ; les rapports des officiers sur le service de la veille sont présentés au préfet ; le gardien-chef règle les horloges.
p. m.	p. m.	
12.15	12.15	Signal levé ; coup de cloche ; le dîner est prêt sur des tables dans la prison, les prisonniers se rendent aux cellules.
12.30	12.30	Cloche ; les grâces dites, les gardes sont relevés et vont dîner ; l'économiste prend charge du sous-sol.
12.45	12.45	Distribution des livres de la bibliothèque par les aides de l'économiste en sa présence.
1.00	1.00	Les prisonniers sortent des cellules pour l'école, l'économiste faisant la fonction d'instituteur avec un aide ; le mercredi, exercice du chœur pour les offices des catholiques.
1.30	1.30	Cloche ; parade, les <i>gangs</i> pour l'intérieur et l'extérieur du pénitencier sont conduits à leurs travaux respectifs ; la porte n° 44 est verrouillée, le signal hissé, les cheminées se ramontent le 1er lundi de chaque mois ; les détenus employés à l'intérieur se rasant, prennent un bain, etc., le vendredi.
5.00	4.30	On rentre les cuvettes de nuit dans la prison.
5.45	5 15	Signal hissé, coup de cloche ; le souper est prêt sur des tables ; les outils de travail sont rapportés et comptés chaque jour ; on conduit les prisonniers aux cellules ; on prend les noms de ceux qui ont des plaintes à faire, les officiers se placent à leurs postes respectifs pour la fermeture du soir.